



Les Routes du Scorff

17^{ème} édition



Le Cléguerois

Bulletin d'informations municipales juillet 2016 - N°41



Spectacle d'Erika Vandelet

p. 13



**Aurélien et Laurent
de l'Épi cléguerois**

p. 12



www.cleguer.fr



Alain NICOLAZO, Maire de Cléguer

SOLIDARITE

Alors que commence cet été plein de promesses, en termes de contacts familiaux et de climat, que l'on espère tous propice pour les vacances et les activités de plein air, il me semble important de revenir sur ce mot que nous mettons en acte au quotidien.

Solidarité avec nos concitoyens en difficulté, je parlerai bien sûr des professions en crise, des personnes en difficulté.

Le conseil municipal a voté une motion de soutien au monde agricole ; j'ai souhaité cette motion car le monde agricole, ce ne sont pas seulement les agriculteurs qui souffrent mais aussi les salariés de l'agroalimentaire et par conséquent la qualité et la proximité d'approvisionnement de notre alimentation de demain. Cette motion, je l'ai envoyée aux responsables politiques et agricoles locaux ainsi qu'au ministre qui, d'ailleurs, nous a fait une longue réponse.

Le CCAS, au quotidien, aide aussi à sa façon les Cléguroises et Clégurois en difficulté. Les élus et bénévoles du CCAS aident, dans la mesure du possible, les personnes en difficulté passagère ou permanente.

La solidarité se niche quelquefois aussi là où on l'attend moins. Nous l'avons abordée lors de la discussion pré-budgétaire et lors du débat budgétaire. Dans un avenir de contraintes financières élevées, la solidarité devra jouer son rôle. Une réflexion, déjà présente, prendra plus d'ampleur : Quelle part du service doit être payée par le contribuable et l'utilisateur ? Quelle proportion pour chacun ? Et concernant les aides, qui les perçoit ? Quelle répartition, entre les associations notamment ?

D'autre part, nous avons fait le choix d'accueillir les gens du voyage cet été, ceci marque notre solidarité vis-à-vis de ces personnes mais également vis-à-vis de l'agglomération et des autres communes.

Bien que la solidarité doive être sans contrepartie, elle doit à mon avis être équitable. C'est le sens de l'action politique que nous menons au niveau du conseil municipal. Concernant l'agglomération, nous veillerons à ce que les engagements réciproques soient tenus.

Alain NICOLAZO, Maire.

Sommaire

- p. 2
 - Sommaire
 - Éditorial
- p. 3 à 6
 - Finances
- p. 7 à 9
 - Travaux et environnement
- p. 10
 - CCAS
- p. 11 à 13
 - Culture et Communication
- p. 14
 - Vie associative
- p. 15 à 17
 - Associations sportives
- p. 18 et 19
 - Associations diverses
- p. 20 et 21
 - Écoles
- p. 22 et 23
 - Informations diverses
- p. 24
 - Memorandum

• Directeur de la publication :
Alain Nicolazo
• Maquette : Of Line création



Le public lors de la réunion publique du lundi 2 mai

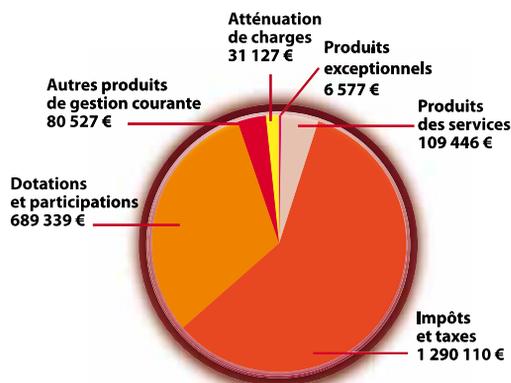


Réunion publique au sujet de l'accueil des gens du voyage, Alain Nicolazo et Samuel Horion, Directeur Général Adjoint de Lorient Agglomération

LE BUDGET

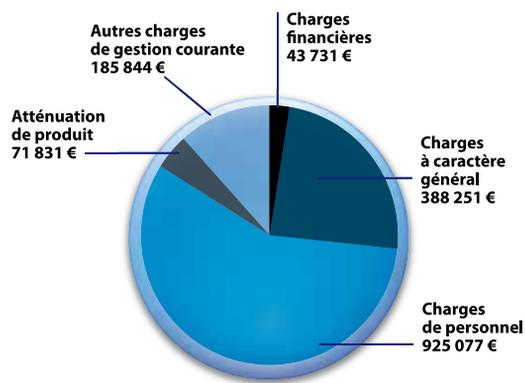
COMPTE ADMINISTRATIF 2015 :

CA 2015 FONCTIONNEMENT



Recettes réelles :
2 207 126 €

Dont 58 % liés aux taxes et impôts
et 31% de dotations et participations

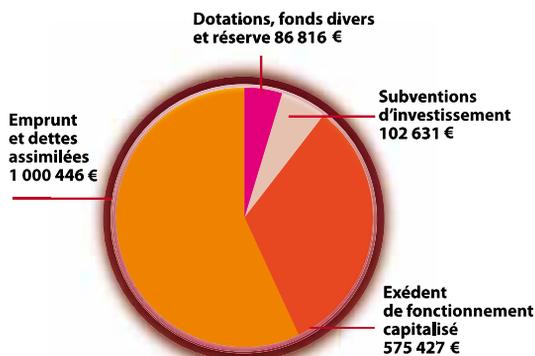


Dépenses réelles
1 614 837 €

Dont 57% de charges de personnel
y compris personnel extérieur
et 24% de charges à caractère général

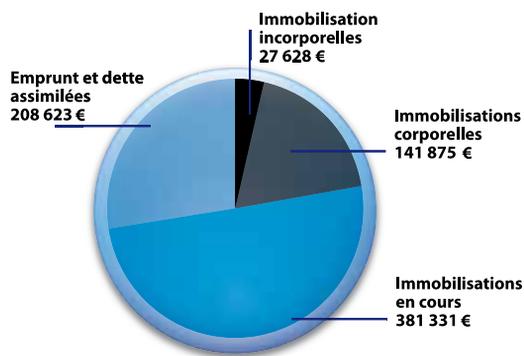
Un budget investissement qui marque la volonté communale d'optimiser les infrastructures tout en renouvelant celles qui le nécessitent.

CA 2015 INVESTISSEMENT



Recettes :
1 765 320 €

Dont 57% provenant de l'emprunt
et 33% issus de l'exédent de
fonctionnement



Dépenses
759 457 €

Dont 50% pour les immobilisations
en cours et 27% en remboursement
de l'emprunt (capital)

Affectation des résultats 2015

2015	fonctionnement	investissement	TOTAL
Dépenses	1 628 297,26	770 417,48	2 398 714,74
Recettes	2 218 086,08	1 778 780,46	3 996 866,54
Résultat de l'exercice	589 788,82	1 008 362,98	1 598 151,80

Report N-1	50 000,00	- 79 521,14
Résultat cumulé	639 788,82	928 841,84

Résultat de clôture de la section de fonctionnement

Résultat de clôture de la section d'investissement
(rappel : 826 795 € engagés en RAR)

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement

589 788,82 € affectés à l'investissement

50 000 € affectés au fonctionnement

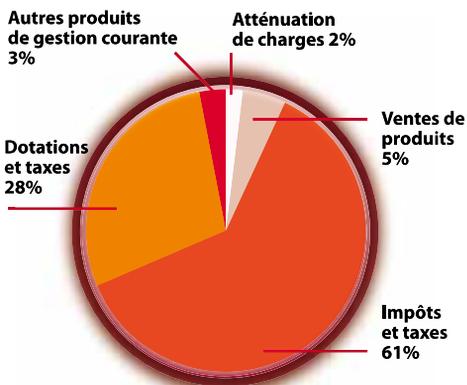
L'excédent d'investissement de 928 841,84 € permettra de couvrir les Restes à Réaliser (RAR) du budget d'investissement de 2015.

L'affectation pour l'excédent de fonctionnement est de 639 788,82 € au 31 décembre 2015 :

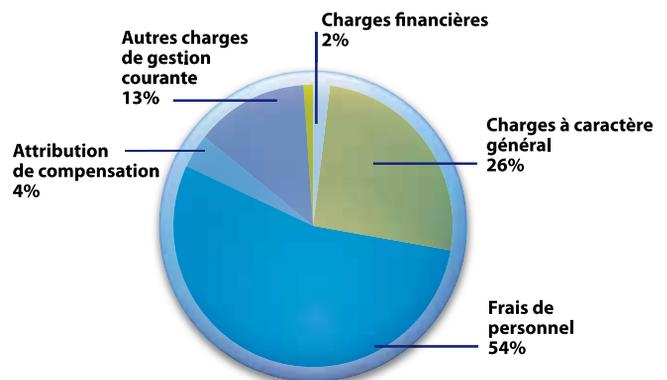
- 589 788,82 € couvriront les besoins de financement en investissement.
- 50 000 € sont reportés en recette de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF 2016 d'un total de 4 340 271 €

Budget prévisionnel 2016 : fonctionnement de 2 150 550 €

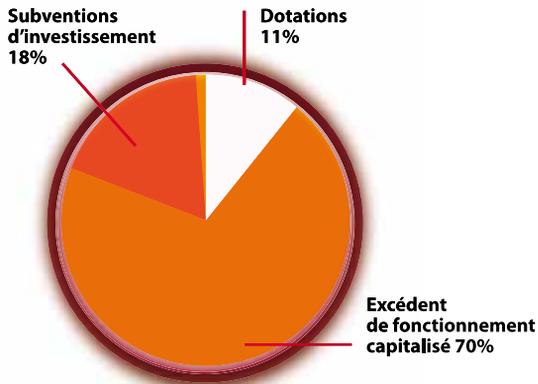


Répartition des recettes réelles

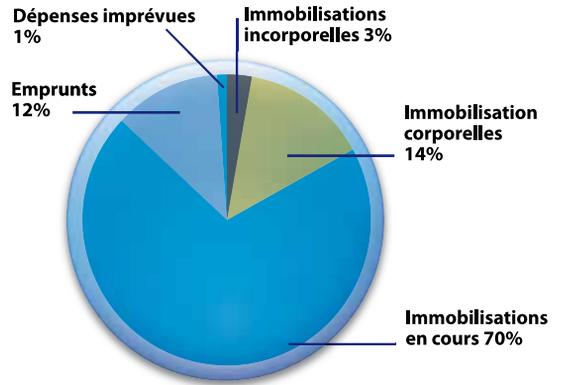


Répartition des dépenses réelles

Budget prévisionnel 2016 : investissement de 2 189 720,66 €



Répartition des recettes réelles



Répartition des dépenses réelles

TAUX D'IMPOTS LOCAUX 2016

- Les taux des taxes locales sont restés stables depuis 2012 or l'inflation cumulée depuis cette date est de +3,4%.

Les taux seront cette année de :

- 15,08% pour la Taxe d'Habitation (15% en 2015),
- 24,76% pour la Taxe sur le Foncier Bâti (24,64% en 2015),
- 50,21% pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti (49,96% en 2015).



Visite de l'atelier d'Estienne - École Georges-Brassens

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Le montant des subventions individuelles concernant les associations sportives et autres associations est maintenu pour un total de 23 041,59 €.

Les subventions forfaitaires attribuées à 5 associations pour des projets particuliers s'élèvent à un total de 2 250 €.

Concernant l'association musicale de Caudan, le montant de 290€ maximum par élève, jusqu'à 16 ans révolu est maintenu (le montant effectif ne sera connu qu'après les inscriptions à la rentrée 2016).

SUBVENTIONS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES

- Pour les fournitures, les sorties et les séjours pédagogiques, les montants unitaires de subventions sont maintenus. Pour un enfant en élémentaire, cette subvention sera de 40,46 € et pour un enfant en maternelle, elle sera de 36,42 €.

- Les activités périscolaires ainsi que les séjours pédagogiques seront subventionnés à hauteur de 21,86 € par élève.
- La subvention versée aux réseaux des écoles rurales est renouvelée pour un montant de 10 € par enfant, soit un total de 2110 € pour le réseau des écoles publiques (Calan, Cléguer, Lanvaudan) et 870 € pour le réseau des écoles privées (Bubry, Cléguer, Inguiniel, Plouay).
- La subvention collège de 21,86 € est accordée une fois dans la scolarité de l'enfant sur demande de l'établissement et versée directement à ce dernier.



Rencontres sportives de réseau - École Saint-Gérard

ÉCOLE SAINT-GÉRAND

➤ Dans le cadre du contrat d'association établi entre le Préfet du Morbihan et l'OGEC de l'École Saint-Gérand, la Commune participe aux frais de fonctionnement de celle-ci, sur la base des dépenses de fonctionnement de l'École publique (frais de personnel, dépenses d'entretien des bâtiments, frais de chauffage, eau, électricité, produits d'entretien...) de l'année précédente.

- Le coût moyen d'un élève de maternelle à l'école publique est de 1 054,74 €. Pour la rentrée 2015-2016, l'École maternelle Saint-Gérand compte 36 enfants inscrits, ainsi, le montant de la participation communale pour l'année scolaire en cours est de 37 970,64 €.

- Le coût moyen d'un élève de l'école élémentaire à l'école publique est de 257,15 €. Avec un total de 51 élèves inscrits à l'École Saint-Gérand en élémentaire à la rentrée des classes 2015-2016, le montant de la participation communale est par conséquent de 13 114,65 €.



École Georges-Brassens



École Saint-Gérand

TAP

➤ Les services municipaux sont en partie à la charge du contribuable et de l'utilisateur (ex : Cantine municipale, de la Garderie, de la Médiathèque, etc.)

Dans le cadre de l'application de la réforme des rythmes scolaires, les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) sont à la charge de la commune. Le coût de ces TAP, en tenant compte des charges directes et indirectes de personnel et de l'estimation du coût de fonctionnement est de 250 € par enfant et par an.

Après échange dans le cadre de la Commission scolaire, la solution évoquée lors des COPIL est retenue : mise en place d'une contribution à la charge des utilisateurs. Les familles participeront à hauteur de 10 € par période intervacances scolaires et par enfant. **Cette contribution sera suspendue tant que la Commune percevra le fonds de soutien de l'Etat.**



Animation de plein air lors des TAP

➤ DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR UNE PLATEFORME MULTISPORTS

La population augmente avec les lotissements en cours et ceux à venir. La Commune dispose de jeux pour les enfants de 3 à 6 ans mais les enfants plus âgés n'ont pas d'espace de jeux.

Les espaces multisports sont clos et prévoient la possibilité de pratiquer le basketball, le handball, le volley-ball...

Le projet, présenté à la Commission vie associative et vie scolaire, a été estimé à 100 000 €. Des subventions sont demandées au Département et à l'Etat.

De plus, depuis janvier 2016, l'Etat a annoncé des moyens supplémentaires pour soutenir l'investissement local : le projet présenté peut prétendre à ce type de soutien.

Vous pouvez consulter l'ensemble des décisions du Conseil Municipal sur le site de la Commune : www.cleguer.fr, rubrique « L'Equipe municipale » > « Les décisions du Conseil Municipal ». Elles sont également consultables en Mairie.



Point à temps avec la mairie de Caudan



Suivi du chantier rue du Palud

TRAVAUX

➤ Rue du Palud

Après des travaux de réhabilitation des réseaux par Lorient Agglomération, la commune a fait enfouir les lignes électriques et téléphoniques y compris l'éclairage public de la rue du Palud. La chaussée a été délimitée par des caniveaux en granit. La route est en enrobé et les côtés sont en béton désactivé. Un côté de la voirie est réservé au cheminement sécurisé des piétons avec des potelets. Les candélabres ont été remplacés.

➤ Réfection des routes

La Commune de Caudan possède un camion équipé de son point à temps permettant la réparation des couches de roulement des chaussées. Une convention de mise à disposition de personnel (deux agents) et de matériel a été passée pour la réalisation des travaux de revêtement.

➤ Petit patrimoine

Dans le cadre de la restauration du petit patrimoine, le Service technique de la commune a rénové le Puits du Vizit.



Le Puits du Vizit après la rénovation du Service technique

DES PHYTOS À MON DOMICILE, TRES PEU POUR MOI ! AUSSI BIEN POUR L'EAU QUE POUR MA SANTÉ

➤ Il est interdit de traiter :

- à moins de 5 mètres des cours d'eau, plans d'eau,
- à moins de 1 mètre de tout point d'eau (fossés, puits, bouche d'égout, caniveaux...).

1 g de matière active (contenue dans les produits de traitement chimique) pollue 10 km de fossés.

Ce phénomène est accentué lors des précipitations, c'est pourquoi il faut éviter l'usage de ces produits sur n'importe quelle surface, qu'elle soit perméable ou non (terre ou goudron...).

L'eau qui coule dans un fossé, dans une bouche d'égout, quelle que soit leur situation géographique sur un bassin versant, arrive tôt ou tard dans le Blavet.



80%

de
l'eau que nous
buvons provient du
Blavet. Celui-ci se jette
dans l'océan Atlantique,
en rade de Lorient là
où nous apprécions
pratiquer des activités
de pêche...



C'est pourquoi, moins il y a de pesticides en amont qui se déversent dans la rivière, mieux c'est pour la santé !

De plus, côté santé, de nombreuses précautions sont à prendre car les voies de contamination sont très diverses pour ces produits utilisés dans nos jardins : ingestion, inhalation, contact avec la peau.

Soyez plus tolérants envers les herbes spontanées.



TRAVAUX DE BRICOLAGE OU JARDINAGE

- Les travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués que :

Du lundi au samedi	de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le dimanche et jours fériés	de 10h à 12h

DISTANCES LÉGALES POUR LES PLANTATIONS

- La distance à respecter se mesure du milieu de la plantation jusqu'à la limite séparative de la propriété. La hauteur des plantations se mesure à partir du niveau du sol jusqu'au sommet de la plantation. La distance entre la limite de propriété et les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur doit être d'au moins 2 mètres. La distance entre la limite de propriété et les plantations de moins de 2 mètres de hauteur doit être d'au moins 50 centimètres.



Paillage de broyat de bois

Le tri, c'est bien, dans les conteneurs, c'est mieux !

Cagettes déposées au bord d'une route clégueroise



► Pour connaître vos jours de collecte :

www.lorient-agglo.fr/Connaitre-ses-jours-de.10097.0.html#

Règle des jours fériés :

Si le jour férié est un lundi ou un mardi : la collecte aura lieu le samedi précédent.

Si le jour férié est un mercredi, jeudi ou vendredi : la collecte aura lieu le samedi suivant.

HORAIRES DECHETERIE ETE/HIVER	Lundi	Mercredi	Samedi
Matin	10h-12h30	10h-12h30	10h-12h30
Après-midi	14h-18h	14h-18h	14h-18h

Comment limiter les passages en déchèterie ?

Des gestes simples aux multiples avantages : plus économique, plus écologique, plus rapide !

• Favorisez le paillage des déchets verts

Utilisez les tontes séchées pour le paillage des plants gourmands (tomates, fraisiers...), les haies broyées peuvent être compostées ou utilisées en paillage aux pieds des massifs et arbustes...

• Retournez les appareils usagers chez les distributeurs

A l'achat d'un appareil neuf, votre distributeur a l'obligation de reprendre gratuitement l'ancien.

• Utilisez les bornes de collecte présentes en magasin

De nombreux éco-organismes mettent à disposition des points de collecte en magasin pour recycler vos objets usagés.

• Apportez les papiers, verres et textiles en points d'apport volontaire

Plus de 1 200 colonnes sont à votre disposition sur le territoire pour vous faciliter le tri. Trouvez les points les plus proches de chez vous en vous rendant sur lorient-agglo.fr à la rubrique « Pratique » puis « Trier ses déchets ».

Le saviez-vous ?

La Commune sera désormais facturée sur la collecte des bacs de tous les bâtiments publics (Longère, Grange, Salle polyvalente...). En effet Lorient Agglomération facture davantage la «collecte bleue» car les éléments non recyclables doivent être enfouis, ce qui suppose un coût plus important que le recyclage permis par les collectes « verte » et « jaune ».

Nous en appelons au sens civique de chacun pour que le tri soit effectué correctement notamment lors des fêtes locales, manifestations sportives et autres. Des consignes seront données lors de réservations de salles. Il est impératif de les respecter.

N°vert

Numéro vert Service Déchets - Environnement de Lorient Agglomération (pour tout problème de collecte ou de conteneur : 0800 100 601).



Respect des horaires de tonte



Fête des familles au domicile partagé

DOMICILE PARTAGÉ

- Le personnel du domicile partagé a souhaité réunir les familles des 8 résidents autour d'un repas, début janvier. Ce repas, qui regroupait 36 personnes, s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Ces rencontres sont très importantes car elles permettent aux familles d'échanger.

Différentes animations sont organisées tout au long de l'année afin de créer une dynamique au sein du groupe :

Le jeudi est consacré au chant grâce à la présence d'une accordéoniste bénévole.

Une fois par mois, le personnel et les personnes âgées se rendent au restaurant.

Autre animation mensuelle : chaque mois, une personne âgée peut se détendre sous les doigts de «La main de Marielle» pour une séance de modelage du corps.

Chaque anniversaire est fêté.

Le domicile partagé accueille aussi les enfants des écoles, notamment lors du défilé pour le carnaval.

Le potager, en hauteur, permet également à chacun de s'adonner au jardinage et/ou de suivre la pousse des légumes, au rythme des saisons.

De plus, il est très fréquent de rencontrer dans le bourg les résidents du domicile partagé car ils accompagnent le personnel pour les courses et effectuent de nombreuses promenades notamment du côté des espaces verts.

REPAS DES 71 ANS ET PLUS

Le repas aura lieu le samedi 8 octobre 2016 à Saint-Yves côté Cléguer.



Le domicile partagé

PREVENTION

- Certains commerciaux se réclament de la Mairie pour faire leur démarchage. En aucun cas, ils ne viennent de la part de la Mairie, soyez vigilants.

PLAN CANICULE

- Les personnes âgées ou handicapées vivant seules sont invitées à se faire connaître en Mairie. En cas de canicule, ceci permettra une meilleure efficacité des services sanitaires et sociaux. Si vous êtes voisin ou voisine d'une personne dans cette situation, vous pouvez faire la démarche à sa place, dans son intérêt.

NOUVEAU : UNE PAGE FACEBOOK POUR L'ACTUALITÉ DE CLÉGUER



- Les élus de la Commission Communication ont décidé de mettre en avant tous les événements et animations sur la Commune. Inscrivez-vous sur la page Facebook !

lien : <https://www.facebook.com/cleguercomm/>
ou via le site internet de Cléguer www.cleguer.fr



Accueil Facebook

NOUVEAUX COMMERCANTS ET ARTISANS

- Depuis le 1^{er} juin 2016, Patrice Galic a créé l'entreprise ROYAL RESINE, après avoir passé 20 ans en tant que salarié dans une entreprise similaire.

Il propose la réalisation de revêtements 100% résine adaptés à tout support : béton, carrelage, parquet, pour différents lieux de vie : cuisine, salon, salle de bain, garage et, pour les professionnels : garages, lieux de stockage, magasins...

Ce revêtement est étanche, facile d'entretien. Il permet notamment dans un garage de stopper la présence de poussière dans la maison (préalablement due à la poussière du béton).

Renseignements : page Facebook : ROYAL RESINE
Coordonnées : 4 rue du Petit Coët-Letune
06.60.36.02.81 / RoyalRésine@gmail.com



Patrice Galic

DES NOUVELLES DE NOS COMMERCANTS

L'ÉPI CLÉGUEROIS

- Après avoir refait l'intérieur du magasin en 2011, Céline et Laurent vous accueillent avec une nouvelle devanture réalisée en mai.

Aurélien Ealet, leur apprenti depuis juillet 2015 et en 1^{ère} année de CAP Boulangerie, a obtenu la 2^{ème} place du concours « Le plus beau pain décoré » à la Fête du Pain à Nivillac le 22 mai dernier.

Pour cet été, votre boulanger vous a concocté toute une gamme de produits bretons : caramels au beurre salé, galettes bretonnes, gâteaux bretons.

Pour les fêtes de famille, toute commande est possible, de la pièce montée au gâteau traditionnel. Chaque création est



Aurélien et Laurent

personnalisable avec photo ou thématique.

Tous les produits proposés : pains, pâtisseries, viennoiseries, confiseries, chocolats... sont faits maison.

L'Epi cléguerois : 2 Place du Puits
02.97.32.62.04 ouvert du mardi au
samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h30, le
dimanche de 7h à 13h.



Salle de lecture des enfants

La Médiathèque

La Médiathèque, Square Louis-Le-Couriaud
(à côté de l'Eglise) vous accueille le :

- mardi de 13h30 à 17h
- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- jeudi de 13h30 à 17h
- vendredi de 16h30 à 18h30
- samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Deux tarifs sont proposés :

- Livres : 14.50 €
- Livres/CD/DVD : 30 €

Les habitués de la Médiathèque ont pu remarquer qu'un désherbage a été effectué au début de l'année.

Mais qu'est ce que le désherbage ?

C'est une opération couramment pratiquée en bibliothèque publique.

Désherber veut dire ôter les mauvaises herbes c'est-à-dire éliminer les ouvrages qui, pour des raisons diverses, n'ont plus leur place dans les collections et peuvent nuire à l'image de la bibliothèque. Le but est d'améliorer la qualité des collections et l'adéquation entre le livre et son public.

Pourquoi désherber ?

Pour des raisons matérielles :

- faire de la place et ainsi mettre en valeur les collections, les nouveautés, les coups de coeur...
- donner une meilleure accessibilité aux usagers : trouver facilement l'ouvrage recherché ou découvrir un titre.
- ranger plus facilement : gain de temps.
- éliminer les documents en mauvais état : pages jaunies, découpées, arrachées, tâchées, moisies... des livres qui sont de moins en moins voire pas empruntés et qui donnent une image négative de la bibliothèque.



Salle lecture adultes

Pour des raisons intellectuelles :

- améliorer la qualité de l'information en supprimant les documents obsolètes : une bibliothèque, source d'information, ne peut se permettre de mettre à disposition des documents périmés.

- ajuster l'offre au besoin des utilisateurs : est-il utile de posséder des ouvrages dans un domaine alors que la bibliothèque n'a pas les lecteurs susceptibles d'être intéressés par ce type de documents ?

Bref... privilégier la qualité, non la quantité. Proposer des collections à jour et attrayantes.

Que deviennent les ouvrages désherbés ?

Les livres en mauvais état ou périmés sont mis au pilon.

Les livres qui ne sortent plus depuis plusieurs années peuvent être mis en vente d'où l'idée d'une braderie qui se tiendra courant septembre.



Décoration de Pâques
à la Médiathèque réalisée
par M. et Mme COSNAU

DES ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNEE

➤ Janvier-Février : exposition de l'artiste-peintre, Sophie Brohan

Mars 2016 : lecture théâtralisée avec Erika Vandelet, comédienne professionnelle du Théâtre de l'Echange de Pont-Scorff. Un moment de pure magie avec une adaptation du Journal d'une Femme de chambre d'Octave Mirbeau.

La semaine des alternatives aux pesticides s'est tenue du 20 au 30 mars 2016 avec des ateliers pour les scolaires, une distribution de compost et de broyat, au Service technique de la Commune, accompagnée par deux agents de Lorient Agglomération et une grande première : un marché des producteurs locaux sur la Place de La Grange face à la Mairie.

Mai-Juin 2016 : la saison s'est terminée avec l'exposition de L'Atelier (association de travaux manuels de Cléguer).

Rendez-vous en septembre pour la braderie de livres qui sera organisée à La Médiathèque et en octobre pour la Grande lessive, un rendez-vous désormais incontournable.



Atelier 1 Vivre, par le mouvement, la naissance et la croissance d'une plante



Erika Vandelet.



Distribution de compost



Le Marché, un moment convivial apprécié



Vernissage de l'exposition de Sophie Brohan



A l'entrée du bourg



LES ROUTES DU SCORFF,

UNE NOUVELLE FOIS, LA DEMONSTRATION D'UNE BELLE SOLIDARITE

DES ASSOCIATIONS CLEGUEROISES

- Les courses « Les Routes du Scorff » se sont déroulées sur notre Commune les 28 et 29 mai. Elles sont organisées par l'Etoile cycliste de Quéven avec l'aide des bénévoles du Stiren Cyclo-Club et des Foulées de Cléguer.



L'association musicale de Caudan compte de jeunes Cléguerois



CONCERT

DE L'ASSOCIATION MUSICALE DE CAUDAN

- Le concert du 29 mai fût l'occasion de découvrir sur scène plusieurs Cléguerois.

Les élèves ont montré le fruit de leur travail dans des registres très divers : chant, harpe, flûte, violon, synthétiseur, batterie...



Concert de l'Association musicale de Caudan le 29 mai 2016 à la Salle polyvalente de Cléguer

STIREN CYCLO CLUB

Le 24 avril dernier, la Stiren Cyclo Club organisait sa 5^{ème} «Randonnée VTT de la Stiren Cyclo», d'autres randonnées VTT ayant eu lieu auparavant mais sous l'appellation «Randonnée VTT de l'Etoile».

Quelques 450 vététistes et 300 pédestres ont profité des sentiers, chemins en sous-bois et panoramas de notre commune sous le soleil.

Quelques commentaires recueillis sur les forums :

«Les organisateurs ont super bien préparé cette rando, des parcours bien dégagés et tout ce qu'il fallait de dénivelés enchaînant montées et descentes sur une bonne partie de la rando...», «Des panoramas sur la campagne avec les champs de colza qui donnent de beaux effets. Merci à tous les bénévoles.» «Très bonne matinée VTT. Parti de très bonne heure, j'avais les chemins pour moi tout seul ! Trop bien...» «J'étais ce matin sur la 40 Km VTT et mon épouse sur la marche de 12 km. Très contents tous les deux de notre matinée. Merci aux organisateurs...»



La réussite de cette matinée a été rendue possible, d'une part par la bienveillance des propriétaires qui nous ouvrent leurs terres à cette occasion, d'autre part par la détermination de tous les bénévoles du club et extérieurs au club qui ne comptent pas les heures passées. Qu'elles et qu'ils soient toutes et tous remerciés de leur bienveillance et aide.

Renseignements :
Pascal Coadic 02.97.05.56.34
Daniel Le Noallec 02.97.05.59.93

AMICALE LAÏQUE SECTION JUDO

La saison de judo se termine.

Cette année, 35 élèves ont été répartis en 3 cours permettant des conditions optimales : effectif réduit par session, mêmes catégories d'âge.

Lors des tournois organisés par l'AJM de Caudan, nos petits élèves ont eu de bons résultats :

Premiers de leurs catégories : Killian Maldeme, Loane Amiot-Zalo, Ery Vinel,

Deuxièmes : Kézia Hays, Aël Atayi, Titouan Corlay.



AMICALE LAÏQUE SECTION DANSE BRETONNE

Comme tous les deux ans, les Occitans et les Bretons du Lot et Garonne sont venus pendant 4 jours en mai. Echanges musicaux et vocaux, visites à Pont-Aven et aux maisons en pierres debout, soirée danse en costumes, accordéon diatonique étaient au programme. Le Samedi, un repas de crêpes et un bal mêlant danses bretonnes et occitanes achevaient ce séjour.

Lors de ce repas, la présence de Monsieur le Maire a permis d'évoquer un éventuel « jumelage » avec le Sud-Ouest. Bonne humeur, plaisir et convivialité ont encore une fois été les maîtres mots de ces échanges. Vivement le prochain !



AMICALE LAÏQUE DES CHAMPIONS DE FRANCE A LA SECTION BOXE PIEDS POINGS

➤ Pour sa 2^{ème} année en compétition, la section Boxe Pieds Poings, entraînée par Frédéric Jacob, est aux anges.

Ludovic Caussidery est revenu avec le titre de champion de France light contact senior - 69kg et Erwann Derian avec le titre de vice-champion de France kick light cadet - 74kg.

Nolann Jacob finit 5^{ème} en kick light benjamin + 52kg. Sans oublier Marie Dodeur, championne de Bretagne kick light. Dans ces disciplines du Kick Boxing, la puissance est interdite. Les assauts se déroulent en round avec un nombre de points par touches autorisées. L'entraîneur est très fier



Erwann, Fred, Ludo et Nolann

de leurs parcours et de l'esprit de la section où chacun peut évoluer à son rythme (loisirs ou compétition).

Pour ceux qui souhaitent se défouler, retrouver la forme ou la maintenir sans adversaire, un cours de circuit boxing training à base de 10 ateliers est toujours possible. N'hésitez pas à pousser la porte, essayer et revenir.

Frédéric Jacob (DEJEPS perfectionnement sportif)
Renseignements : 06.32.76.32.16

LES FOULÉES DE CLÉGUER



➤ L'association est née en 1989. Elle compte une cinquantaine d'adhérents qui se retrouvent tous les jeudis à 18h30 sur le parking du stade de Louis-Le-Portz pour une sortie conviviale sur les sentiers cléguerois et environnants. Les week-ends sont, quant à eux, l'occasion de se retrouver sur les différentes courses de la région lorientaise ou plus largement en Bretagne.

Par ailleurs, comme chaque année depuis 2001, l'association organise les Trails de la Vallée du Scorff pour permettre à tous de s'adonner aux plaisirs de la « course nature ». Ce grand week-end trail (2 noz trails le samedi soir et 3 trails le dimanche matin) fait découvrir aux coureurs de tous niveaux le patrimoine naturel et culturel communal et une partie de cette magnifique vallée. Et cela de jour comme de nuit.

Plus d'infos : <http://www.foulees-de-cleguer.fr>



➤ MAISON DES JEUNES GYMNASTIQUE

Les horaires sont les suivants :

- le lundi, deux cours sont proposés, l'un de 10h45 à 11h45, l'autre de 20h30 à 21h30,
- le jeudi : de 20h30 à 21h30.

➤ FÉLICITATIONS

La Municipalité félicite nos champions de Boxe Pieds Poings et de Hip Hop ainsi que leurs encadrants. Ces récompenses sont le fruit de tout le travail accompli par les uns et les autres.

AMICALE LAÏQUE SECTION DANSE

➤ L'année a été très intense pour la Danse : Après un 1^{er} prix accordé à l'unanimité du jury au concours régional de la Confédération Nationale de la Danse (qualificatif pour le National) à Lannion, confirmé par un autre 1^{er} prix à l'unanimité au concours régional de l'Océan Danse de Vannes, les élèves du BOUNCE UNITED CREW de Hip Hop ont participé à la finale nationale de la CND à Dijon et ont remporté un 2^{ème} prix national.

De très bons résultats pour une première participation avec des jeunes très motivés.

Ces élèves ont aussi participé à diverses battles et concours sur la région, ainsi qu'à une prestation extérieure au Théâtre de verdure de Pont-Scorff pour clore la saison avec tous les autres cours de Jazz.

Le Gala 'Stars of Paris' délocalisé à l'Estran de Guidel aura permis aux familles et amis d'apprécier le travail de nos élèves et de leurs professeurs. Les ados-adultes de l'Urban dance ont aussi participé au show. Chorégraphies diverses, costumes variés et colorés, musiques entraînantes, sympathique cocktail pour une superbe soirée.



Les shows des professeurs, Daphnée et Sofia (Univers Pyro Crew) ainsi que celui, multi-récompensé, de Hip Hop ont agrémenté le spectacle. Ce Gala était donné en l'honneur des 40 ans de l'Amicale Laïque. Les cours reprendront dès le mercredi 7 septembre pour le Jazz, le Hip Hop et l'Urban dance / Zumba et le samedi 10 Septembre pour la danse classique.

Renseignements et inscriptions auprès d'Edith Leclerc au 02.97.32.41.90 edith.danse.al@sfr.fr

CLÉGUER TENNIS DE TABLE

➤ La saison 2015-2016 du CLEGUER TT se termine sur une note positive avec la montée de notre équipe en R1. Elle est composée de Marc Le Merdy, Nicolas Le Gallic, André Guyonvarch et Fabrice Lorgeray. Les autres équipes ont réussi à se maintenir dans leur poule respective sauf la D1 qui descend en D2. Au niveau des compétitions individuelles, il est à noter les bonnes prestations de nos joueurs inscrits au criterium individuel.

Du point de vue des effectifs, le nombre de licenciés a un peu baissé mais on note une présence importante de jeunes (représentant la moitié de l'effectif). Cette saison a permis de mettre en place de façon récurrente un stage gratuit de deux jours pour les enfants durant les vacances scolaires. Il est animé par Fabrice Lorgeray, membre du club.

Pour rester dans la logique d'offrir à toute personne la possibilité de pratiquer le tennis de table, un créneau a été ouvert le samedi matin depuis janvier 2016.



La reprise de la saison 2016-2017 commencera par un stage de 4 jours en août (les dates ne sont encore fixées).

Le Tournoi Régional aura lieu le dimanche 11 septembre 2016.

Les entraînements commenceront le 1^{er} mardi de septembre. Du point de vue des horaires d'entraînements des enfants, des modifications seront à prévoir. Nous vous tiendrons informés.



Commémoration du 8 mai 2016 avec les enfants



Congrès départemental de l'UFAC le 28 avril 2016



Lors de l'assemblée générale départementale de l'UNFAC le 28 avril 2016



Les enfants lors de la cérémonie au Monument aux Morts le 28 avril 2016



Les médaillés le 19 mars 2016

FNACA

Les 48 adhérents du comité de la FNACA de Cléguez se sont réunis le 19 mars 2016 pour commémorer le 54^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie devant le monument aux morts.

A cette occasion, 2 décorations ont été remises par Alain Nicolazo : une médaille TRN «Titre de Reconnaissance de la Nation» à Denis Dinam et une médaille croix de la valeur militaire avec étoile de bronze à Francis Flégeau.

Le 26 mai 1960, le 1^{ère} classe, Francis Flégeau, du 2^{ème} bataillon de tirailleurs de la 13^{ème} division d'infanterie, a fait preuve d'initiative en neutralisant 4 rebelles, permettant ainsi leur mise hors de combat dans le djebel Haimour situé dans le Sud oranais.



L'ATELIER

➤ L'association compte cette année 33 adhérentes. Une nouvelle activité a vu le jour, il s'agit des tableaux de sable. Peinture, cartonnage, tricot et crochet sont bien sûr toujours de mise.

Horaires : tous les mardis, de 13h30 à 17h

1^{er} vendredi du mois : peinture avec Nina l'animatrice,

3^{ème} vendredi du mois : cartonnage ou tableaux de sable.

CLÉGUER CHANTE ! 2016 (3, 4 et 5 juin)



Les enfants et Arzaphonie

➤ Cette 3^{ème} édition de Cléguer Chante !, organisée par la toute nouvelle association du même nom, a tenu son pari : réunir les Clégueurois de toutes générations dans le partage du plaisir musical.

Le vendredi soir, 30 enfants de CM des écoles Saint-Gérard et Georges-Brassens se sont joints à Arzaphonie pour interpréter 8 chansons sur le thème de l'humour. Ils les ont travaillées une fois par mois avec Evelyne Dodeur. Entre deux répétitions les professeurs des écoles prenaient le relais de cet apprentissage. C'est cette collaboration qui a permis la réussite du projet. La 2^{ème} de partie du concert a été assurée par Ktéma. Jérémy Simon qui dirige ce chœur original et talentueux a réussi à captiver son jeune auditoire ainsi que les parents.

Le samedi soir, la chapelle Saint-Nicolas a accueilli des ensembles plus petits pour un concert plus intime dans un cadre chaleureux. Anne Breteau nous a enchantés par la poésie et la finesse des chansons françaises qu'elle interprète, en s'accompagnant à la harpe celtique. L'ensemble «Pavane» nous a transportés avec talent au temps de la Renaissance et l'ensemble familial Cassiopée, bien connu désormais des Clégueurois, a conquis le public par l'harmonie et la poésie de ses créations.

Et Cléguer Chante ! s'est terminé le dimanche après-midi avec deux chorales aussi différentes que possible ! Cracophonie, dirigée par Jean-Yves Leduc, a interprété des chansons françaises et du monde avec un bel enthousiasme. Pierre Maerini et sa Chorale I Grilli nous ont fait partager leur amour du chant italien et napolitain autour du thème de la Femme. Et les deux chœurs se sont réunis pour une belle interprétation de Bella Ciao.

Plus que jamais, nous avons senti combien la musique, et en particulier le chant choral est un facteur d'unité et de joie dans un monde qui en a plus que jamais besoin.

Cléguer Chante ! 2016 est passé, rendez-vous le 1^{er} week-end de Juin 2017 pour Cléguer Chante ! 2017.



Marie-Thérèse PICHARD accompagnée de Christiane FRANCOIS lors de la remise du prix départemental à Josselin

HORTICULTURE

➤ Comme chaque année, en 2015, la Mairie de Cléguer a organisé, en partenariat avec l'association d'Horticulture, le concours des maisons fleuries. En voici les résultats :

Jardin d'agrément visible de l'espace public : jardin paysager

1 - M. et Mme LAVOLE Joseph Senebret

2 - M. et Mme GUEGAN Jacques Kerchopine

3 - M. et Mme LE GUENNEC Joël Saint Etienne

Eco-jardin visible de l'espace public : éco-jardin paysager

1 - M. et Mme PICHARD José Kerraoul

Professionnels du tourisme : hôtel ou hôtel-restaurant

1 - Moulin de Saint-Yves 56620 Pont-Scorff (Mme LE GOFF) pour la partie située à Cléguer

Marie-Thérèse et José PICHARD ont reçu le premier prix dans la catégorie des éco-jardins à l'échelon communal mais quelle ne fût pas notre très grande satisfaction de les savoir récompensés par le deuxième prix du concours départemental ! En 2016, le département s'accorde une année sabbatique et n'organisera pas de concours pour les particuliers.

Par contre, l'association d'Horticulture l'organise au nom de la Mairie. Une présélection a été réalisée par l'association et un jury extérieur est passé courant juin. Vous êtes nombreux à contribuer à l'embellissement de notre commune pour le plaisir de tous !



AMIS DE SAINT-NICOLAS

➤ Le dimanche 14 août 2016 aura lieu le Pardon de Saint-Nicolas à Keryard, suivi de la messe. Au programme des festivités : repas le midi, exposition de chapelles et églises en miniature, fest-deiz, jeux et animations toute l'après-midi, andouille chaude le soir et enfin un bal pour clôturer cette journée.

Les bénévoles de l'association Les Amis de Saint-Nicolas vous attendent nombreux pour ce rendez-vous estival.

Face à la violence, les mots

ou comment résister au fanatisme par la culture et l'éducation - Edgar Morin-



À Concarneau

➤ Comme tous les citoyens, les enfants ont été marqués par les attentats du 13 Novembre.

Pour répondre à leur inquiétude et contrer cette violence, nous avons utilisé les « armes » de l'école : l'appel à l'intelligence, le développement du sens critique et de la citoyenneté, la culture et l'ouverture à l'Autre.

Le point fort de ces actions a été la réalisation d'une fresque sur le mur de l'école. A l'aide de François Kernén, dit Ezra, intervenant talentueux, les enfants ont traduit en graffs leurs souhaits d'un monde meilleur et plus tolérant.

Moins spectaculaires mais tout aussi efficaces :

- dès la Petite Section, l'intelligence des enfants est sollicitée par des expériences sensorielles et physiques et ce jusqu'au CM2 où les défis par équipe aident à renforcer le vivre ensemble.

- l'approfondissement de sa culture avec la participation au bal breton des Maternelles et des CP/CE1, la connaissance de son environnement par la découverte du littoral (GS), l'étude de la rade de Lorient (CM2), la culture des potagers et la pratique artistique : participation à la Grande Lessive et visite de l'Atelier d'Estienne. Autant de paliers qui, ancrant les enfants dans leur propre culture, leur permettent de se tourner vers celle des autres.

- le devoir de mémoire prend tout son sens avec la participation des CM1/CM2 aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

- la pratique du sport : piscine pour les MS/GS, les CP et les CE1, golf pour les CE2, kayak pour les CM1 et voile pour les CM2 avec, pour terminer l'année, le traditionnel triathlon suivi d'une nuit en camping et d'un retour à Cléguer en vélo.

Un rythme scolaire qui cherche le bien-être de l'enfant avec une diminution de la durée de la journée de classe et une répartition de l'enseignement sur une semaine de 4 jours et demi.

<http://ecolebrassenscleguer.nuxit.net/accueil1314/>
02.97.32.63.95 - mail : ec.0561689g@ac-rennes.fr



Danse bretonne



Ezra et les enfants



La fresque



Voile



Séance cinéma

Réenchantons l'école !

➤ **Le 7^{ème} art s'est invité cette année à l'école Saint-Gérard.**

Au cours de 2 semaines de résidence aux côtés de Jean-Philippe Montiton, les élèves ont pu évoluer devant et derrière la caméra. Après avoir travaillé sur les synopsis, il a fallu passer à l'action ! Langage, expression orale et attitude physique ont fait l'objet d'un réel travail de la petite section au CM2.

Ce projet a permis la création d'un DVD « Saint-Gérard fait son cinéma » projeté lors d'une soirée cinéma pour les familles.

De nombreux projets sportifs et culturels ponctuent l'année scolaire des élèves : la visite hebdomadaire à la Médiathèque pour les maternelles, le carnaval à l'école durant une matinée, les rencontres sportives en réseau, la grande lessive, un atelier crêpes pour la chandeleur, la voile, le kayak, la patinoire...

L'association Loisirs Pluriels est venue à la rencontre des enfants lors de l'opération Carême. Le parrainage avec cette association pour la 3^{ème} année consécutive permet aux enfants de comprendre leur action sur une échelle locale. Ils ont pu apprendre des mots en langage des signes lors de cette intervention.

Retour aux 4 jours : l'école Saint-Gérard ouvrira ses portes à la rentrée 2016 avec un rythme de 4 jours. Ce retour sera l'occasion pour l'équipe enseignante de mettre en place de nouveaux temps scolaires en début d'après-midi avec une organisation prenant en compte le rythme des enfants.

02.97.32.63.59 – mail : ecole.st-gerard@wanadoo.fr
www.ecole-stgerand-cleguer.fr



La patinoire cycle 2



Sortie en forêt PS-MS



La patinoire cycle 2



Voile cycle 3

➤ ÉLECTIONS

2017 sera une année de refonte des listes électorales : la refonte des listes est un reclassement par ordre alphabétique de tous les électeurs avec affectation d'un nouveau numéro. Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale après le 1^{er} mars 2017.

Cette nouvelle carte sera à présenter pour les scrutins de 2017 (Présidentielles et Législatives). Attention : la présentation d'une pièce d'identité reste obligatoire pour voter.

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 31 décembre 2016 pour les personnes non encore inscrites sur la commune de Cléguer. Se munir d'une carte d'identité non périmée depuis moins d'un an et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si vous avez changé d'adresse sur la commune, vous devez impérativement fournir à la Mairie un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour la prise en compte de la nouvelle adresse et ainsi recevoir la nouvelle carte et les enveloppes de propagande pour les élections 2017.

Les électeurs ayant constaté une anomalie sur la carte électorale actuelle doivent fournir un justificatif avant le 31 décembre 2016 pour modifier leur inscription (exemple : une carte d'identité pour une erreur d'état civil ou un justificatif de domicile pour une erreur d'adresse).

➤ CHÈQUE-SPORT

2016/2017 :

POUR BOUGER SANS SE RUINER !

La Région Bretagne propose le dispositif Chèque-sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15 €, suivez le guide !

Vous êtes nés en en 1998, 1999, 2000 et 2001 ? Retirez votre chèque-sport sur :

jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport

Il suffit de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple).

VANDALISME

- La Commune a eu à déplorer en début d'année des dégradations au niveau de la Mairie, du Stade, de la Longère et de l'Ecole Brassens, impactant les finances communales et la vie des concitoyens.



Vandalisme à la Mairie



Porte du local vélo du stade



Vandalisme au Stade Louis-Le-Portz.





Vos Conseillers départementaux du canton de Guidel



Françoise BALLESTER

VOUS REÇOIT SUR RDV
Tél. 06 61 98 53 79



Jean-Rémy KERVARREC

VOUS REÇOIT SUR RDV
Tél. 06 32 67 86 07

COLLABORATRICE : Anne Rivier-Botherel
Tél. 02 97 54 83 69
anne.rivier-botherel@morbihan.fr

// LES AIDES DU DÉPARTEMENT EN FAVEUR DE CLÉGUER EN 2015

- Aide aux investissements de la commune (voirie, travaux écoles) **50 388 €**
- Travaux d'assainissement, alimentation en eau potable **147 500 €**
- Soutien aux agriculteurs **4 650 €**
- Aides à l'habitat (accession à la propriété) **1 500 €**
- Subventions en faveur de l'éducation et du sport **5 081 €**
- Conservation des archives communales **1 559 €**

// LE DÉPARTEMENT À VOTRE SERVICE

Que vous soyez un particulier, une association, le conseil départemental du Morbihan met à votre disposition de très nombreux dispositifs d'aides et subventions pour apporter une réponse adaptée à vos attentes et vos besoins.

Toutes les informations sur morbihan.fr

- Solidarité, action sociale et santé
- Développement des territoires
- Éducation
- Infrastructures et mobilité
- Développement économique
- Culture et sport



DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

TARIFS COMMUNAUX 2016

CIMETIERE

Concession cimetière	30 ans	281,80 €
Concession Columbarium	15 ans	591,90 €
Concession Columbarium	30 ans	1071,63 €
Taxe d'inhumation		33,37 €

CANTINE

Repas enfant	3,19 €
Repas adulte	5,67 €
Encadrement panier repas	0,85 €

GARDERIE

Par 1/2 heure	0,93 €
Par 5 mn au-delà de 19h05	2,11 €
Goûter	0,93 €

MEDIATHEQUE

Livres, BD, magazines	14,50 €
Abonnement général	30,00 €
Remplacement carte perdue	1,50 €

DROIT DE PLACE

Journée	107,08 €
1/2 journée	70,70 €
Étalage	5,08 €

LOCATION DE SALLES

Longère journée pour Clégurois	257,28 €
Longère journée pour extérieur	340,70 €
Grange journée pour Clégurois	175,88 €
Grange 1/2 journée pour Clégurois	122,61 €
Grange journée pour extérieur	244,22 €
Grange 1/2 journée pour extérieur	183,92 €
Chauffage : forfait du 1 ^{er} octobre au 1 ^{er} avril	20,20 €
Salle mairie associations extérieures heure	16,18 €
Salle mairie associations extérieures 1/2 journée	43,42 €
Salle mairie associations extérieures journée	75,78 €

PHOTOCOPIES ADMINISTRATIVES

Photocopies pour particulier A4 noir et blanc	0,30 €
Photocopies pour particulier A3 noir et blanc	0,60 €
Photocopies doc administratifs A4 noir	0,15 €
Photocopies doc administratifs A4 couleur	0,65 €
Photocopies doc administratifs A3 noir	0,25 €
Photocopies doc administratifs A3 couleur	0,75 €
Photocopies doc administratifs sur disquette	1,80 €
Photocopies doc administratifs sur cédérom	2,75 €

DIVERS

Photocopie de dépannage en A4 Net B	0,30 €
Intervention services techniques, par heure	53,57 €

FONCIER MUNICIPAL

Terrains en zone urbanisée ou urbanisable (au sens des documents d'urbanisme : POS les zones U, NA et NB et au PLU, les zones U et 1AU)	50,00 €/m ²
Terrains dans les autres zones	10,00 €/m ²

Les différents frais sont à la charge de l'acquéreur (acte notarié, bornage, enquête publique le cas échéant...)



Memorandum Cléguer

MAIRIE ET C.C.A.S.

19, rue Félix-le-Gleut
Tél : 02.97.80.18.88
Fax : 02.97.32.58.24
E-mail Mairie : mairie@cleguer.fr
E-mail C.C.A.S. : ccas@cleguer.fr
Horaires :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h/13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h/15h-17h30
Permanence état civil le samedi de 9h à 12h

PERMANENCES EN MAIRIE

ASSISTANTE SOCIALE

Mme CHERBAL
Le lundi matin uniquement sur rendez-vous
en téléphonant au 02.97.81.05.40

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. DREVO
Le 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h (prendre contact avec la
Mairie pour rendez-vous : 02.97.80.18.88)

MISSION LOCALE

Prendre contact avec la Mission locale de Lorient :
02.97.21.42.05)

RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSITANTES MATERNELLES (Ripam)

Un vendredi sur deux : 13h30-17h
Tél. : 02.97.80.50.14 ou 02.97.80.18.88

ÉCOLE GEORGES-BRASSENS

Maternelle : 02.97.32.60.32
Élémentaire : 02.97.32.63.95

ÉCOLE SAINT-GÉRAND

02.97.32.63.59

PRESSE

Correspondants :
Le Télégramme : Yvonnick LE COUPANNEC, 06.42.02.76.34
Ouest-France : Marie-Noëlle TOUZARD, 06.70.27.58.73

SANTÉ

- CABINET INFIRMIER
1 rue des Etangs
Tél : 02.97.32.62.29
- DENTISTE
Yves LE MARTELOT
1 place du Puits
Tél : 02.97.32.55.76
- MASSEUR
KINÉSITHÉRAPEUTE
Thierry MOYSAN
11 rue du Douëd
Tél : 02.97.32.52.12
- MEDECIN GÉNÉRALISTE
Guy TSCHEILLER
Place du 19 mars 1962
Tél : 02.97.32.62.43
- PHARMACIE
Pascale SEHIER
21 rue Félix Le Gleut
Tél : 02.97.32.63.48

MÉDIATHÈQUE

2, Square Louis-Le-Couriaud Tél : 02.97.32.64.67
E-mail : mediatheque@cleguer.fr
Horaires : Mardi : 13h30-17h, mercredi : 10h-12h/14h-
17h, jeudi : 13h30-17h, vendredi : 16h30-18h30, samedi :
10h-12h/14h-16h

SPORTS LOISIRS JEUNESSE (ACCUEIL DE LOISIRS)

Rue Saint-Gérand (étage Garderie municipale)
Tél./Répondeur/Fax : 02.97.32.66.50
E-mail : jeunesse.assos-sports-loisirs@orange.fr

GARDERIE

Rue Saint-Gérand Tél. : 02.97.50.66.38
Horaires Garderie : 7h30-9h/16 h30-19h

RESTAURANT SCOLAIRE Tél. : 02.97.32.51.32

LA POSTE

2 rue Félix Le Gleut. Tél. : 02.97.32.68.05
Horaires : du lundi au vendredi : 9h-12h/14h30-16h,
samedi : 9h-12h

DÉCHÈTERIE

Tél. : 02.97.32.41.83 Jours d'ouverture : lundi, mercredi et
samedi Horaires : matins : 10h-12h30 - après-midis : 14h-18h

TAXIS

MAM TAXI : 06.07.16.17.00
TAXI PERON : 02.97.32.63.06 ou 06.68.06.42.08

LORIENT AGGLOMÉRATION Service environnement

(pour tout problème de collecte ou de conteneur)
N° vert : 0 800 100 601
Assainissement collectif, le week-end ou en soirée :
06.18.44.00.35

NUMÉROS D'URGENCE :

POMPIERS : 18
ou 02.97.33.35.11
SAMU : 15
N° D'APPEL EUROPEEN
(équivalent du 18 ou du 15) :
112
AIDE AUX VICTIMES :
08.842.846.37
CENTRE ANTI-POISON :
02.99.59.22.22
ENFANCE MALTRAITÉE : 119
ENFANTS DISPARUS :
166 000
URGENCE SANS ABRIS : 115

GENDARMERIE de PONT-
SCORFF
Route de Lorient : 17
ou 02.97.32.61.17
HOPITAL DU SCORFF :
Standard : 02.97.06.90.90
Gynécologie : 02.97.06.97.97
MEDECIN DE GARDE :
02.97.68.42.42
PHARMACIE DE GARDE :
3237
SERVICE D'ACCUEIL
D'URGENCE : 02.97.64.45.77
URGENCE SOURDS ET
MALENTENDANTS : 114
VIOLENCES CONJUGALES :
3919